

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h. Elle est enregistrée et sera disponible sur le site Internet de la Municipalité. Comme le veut le dernier décret gouvernemental, le public est de nouveau admis aux séances du Conseil, sous certaines conditions édictées par la Santé publique. Trois (3) personnes sont présentes.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance de la séance ordinaire du 3 juin 2020 et celui de la séance d'ajournement du 15 juin 2020 ont été adoptés à l'unanimité. Concernant la résolution 125-06-2020 du 3 juin, le Conseil avait omis de remercier un employé démissionnaire et demande à l'administration de corriger cet oubli.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt des états financiers 2019** préparés par le vérificateur externe.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt du rapport annuel du maire**. On y lit que le surplus d'opération 2019 s'élève à 352 397 \$, que le montant de remboursement de la dette en 2019 s'élève à 1 051 901 \$ et que le surplus libre au 31 décembre 2019 s'élève à 86 816 \$.
8. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler, pour l'exercice 2020, **le mandat du vérificateur externe, Stéphane Bérard CPA inc..**
9. Il a été résolu à l'unanimité **de vendre à M. Michel Frappier et Mme Suzie Julien les lots 5 333 976 et 5 333 977** au coût de 37 332 \$ incluant le coût des services; le maire et le directeur général ont été mandatés pour signer les actes notariés.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'**approuver le plan de circulation sur le terrain du nouvel Hôtel de ville** pour améliorer la sécurité.
11. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier **l'embauche de M. Mathieu Belle-Isle** de Saint-Paulin, en date du 26 juin 2020, à titre de journalier au service des travaux publics.
12. Il a été résolu à l'unanimité d'**embaucher Mme Sonia Leblanc** de Saint-Paulin, à titre de relationniste, dans le cadre du programme d'*Emploi d'Été Canada*. Son mandat sera d'une durée de huit (8) semaines et son entrée en fonction est prévue le 7 juillet 2020. En raison des contraintes de santé publique, la personne sera utilisée pour du travail de bureau.

13. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier **l'acquisition de matériel informatique** pour le nouveau bureau municipal au montant de 8 848,87 \$, taxes en sus. Ce montant comprend également les services techniques pour l'installation de logiciels municipaux spécialisés. Au budget 2020, une provision de 35 000 \$ a été prévue aux fins du déménagement du bureau municipal.
14. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, *Entreprises G.P.* de Saint-Paulin, **le contrat de déneigement des immeubles municipaux de la rue Laflèche** (CLSC et Hôtel de ville) au montant de 39 729,25 \$ pour cinq (5) ans.
15. Le maire a informé le Conseil que les actes notariés pour la vente d'un terrain à Mme Roxane Fallon et M. François Guillemette ont été signés le 30 juin et que la dette à long terme de la MRC de Maskinongé s'élève à 13 206 638 \$ dont 291 882 \$ relèvent de la responsabilité de Saint-Paulin.

Sécurité publique

16. Suite aux discussions intervenues entre l'administration et le fournisseur, il a été résolu à l'unanimité d'**annuler la réclamation de 295 \$ adressée à la firme CLR** pour une erreur de gestion de nos alarmes incendie.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'adopter **le plan de déconfinement de notre caserne de pompiers** pour la reprise des activités en caserne. Notons que la réponse aux alarmes a toujours été maintenue pendant la pandémie; mais, les activités en caserne ont été ralenties et pourront maintenant reprendre sous certaines conditions.
18. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le Conseil que, suite à un achat regroupé, la MRC de Maskinongé a renouvelé le contrat de service d'urgence 9-1-1 avec la firme *CLR*, pour une durée de 5 ans, un contrat de 1 015 232,40 \$.

Transport

19. Il a été résolu à l'unanimité d'**adhérer aux services techniques offerts par la MRC de Maskinongé** aux municipalités à meilleur coût que les bureaux privés.
20. Il a été résolu à l'unanimité de confier aux services techniques de la MRC de Maskinongé **les études requises pour la réalisation de trois (3) projets** : la canalisation d'un segment de fossé de la rue Damphousse, le remplacement de ponceaux sur la rue Brodeur et le pavage de la virée de la rue Plourde.
21. Il a été résolu à l'unanimité de mandater le service des travaux publics pour procéder à **la réparation de fissures sur la Grande Ligne** en concertation avec la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, puisque la fissure est à la limite des deux (2) territoires municipaux et présente un danger pour la circulation.

22. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Hygiène du milieu

23. Il a été résolu à l'unanimité de **ratifier les dépenses et ententes relatives à la mise en opération complète de l'écocentre**. L'aménagement a coûté 108 460,15 \$ taxes en sus et, pour la récupération de diverses matières, des ententes ont été conclues avec *ARPE Québec* (matériel informatique), *Laurentide re/source* (peinture, huiles, piles, etc.), *Rapidgaz* (contenants de gaz propane), *Recycfluor* (lampes au mercure), *Recyc-Québec* (pneus) et *Tri-Environnement* (bois, métal, déchets).

24. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a procédé publiquement au tirage de trois (3) récipiendaires d'un baril collecteur d'eau de pluie. Le projet, lancé à la dernière réunion est financé par l'OBVRLY et la Municipalité. Vingt (20) contribuables ont participé et les gagnants du tirage au sort sont M. Steve Beauregard, Mme Lise Bertrand et M. Mario Gadbois.

Santé et bien-être des citoyens

25. Aucun dossier pour décision.

26. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a avisé le public que le regroupement des OMH de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin sera officialisé le 8 juillet 2020.

Aménagement, urbanisme et zonage

27. Aucun dossier pour décision.

28. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a avisé le Conseil que le dossier du contrôle de l'accès au Baluchon suit son cours comme l'a exigé la Santé publique pour la reprise des activités de l'établissement.

Culture et loisirs

29. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **l'installation d'arrêts et d'une zone de passage pour piétons sur la rue Damphousse**, à la hauteur du Parc du Petit-Galet, pour améliorer la sécurité des enfants qui transitent entre nos deux parcs du secteur.

30. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à *Technic Alarme* de Trois-Rivières **deux contrats de service d'un an pour couvrir le Centre multiservice Réal-U.-Guimond et l'Édifice municipal J.-A.-E.-Laflèche** au montant total de 708 \$, toutes taxes incluses.
31. Il a été convenu d'appuyer **le projet d'animation du centre du village** qui est présentement préparé par l'O.T.J..
32. Le maire a rappelé que **la consultation des organismes pour l'utilisation future du Centre multiservice Réal-U.-Guimond** suit son cours et que le Conseil pourra se prononcer en août.
33. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait aucune information particulière à communiquer.

Autres sujets

34. Lors de la parole au public, M. Réjean Grenier, résident du chemin des Pommiers, a alerté le Conseil sur un retard des systèmes gouvernementaux à intégrer le nom de ce nouveau chemin de Saint-Paulin aux banques de données nationales. Le directeur général s'est engagé à faire un suivi dès le lendemain de la réunion.
35. Par vote unanime, à 20 h 35, la séance a été levée.